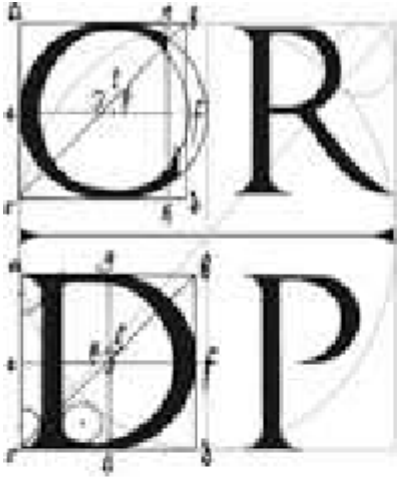


Intégrer les biens communs dans le droit positif ?



Projet COMUE Paris Lumière - Les biens communs, un outil juridique à aiguiser

Date(s)

le 25 juin 2019

de 15h à 17h

Lieu(x)

Bâtiment F (Simone Veil)
Salle des Conférences F352

[Plan d'accès](#)

INTERVENANTS :

Alberto LUCARELLI, Professeur à l'Université Federico II de Naples,
anciennement membre de la Commission Rodotà : Les biens communs dans le droit : au-delà de la loi

Stéphane VERNAC, Maître de conférences à l'Université de Picardie Jules Verne :
Constitutionnaliser les biens communs : l'exemple de l'entreprise

Mélanie DULONG DE ROSNAY, Chargée de recherches au CNRS, Centre Internet et Société :
La préservation des biens communs numériques (exemples tirés des droits français, européen et international)

Virginie AUBREE, Doctorante à l'Université Paris Nanterre :
Le projet de loi sur le numérique : les biens communs dans la loi ?

MODERATION :

Béatrice PARANCE, Professeure à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Mis à jour le 13 juin 2019

▶ **Fichier joint**

[... les communs - 25 juin 2019.pdf](#) (PDF, 1377 Ko)

terre.fr/integrer-les-biens-communs-dans-le-droit-positif--917681.kjsp?RH=1476802357384